

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 174/2025 AUX ETABLISSEMENTS RALPH SERVICE PRINT.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 006/MINEDU-NC/CABINETAT/SG/CGPMP/CPM/2025, conclu avec le Ministère de l'Emploi et Travail, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million cent vingt-quatre mille deux cent quarante-trois, cinquante-trois centimes (USD 1 124 243,53) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept mille huit cent soixante-neuf, septante centimes (USD 7 869,70), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/09/2025

Directeur Administratif et Financier



[Signature]
Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général